

MAISON FORESTIERE

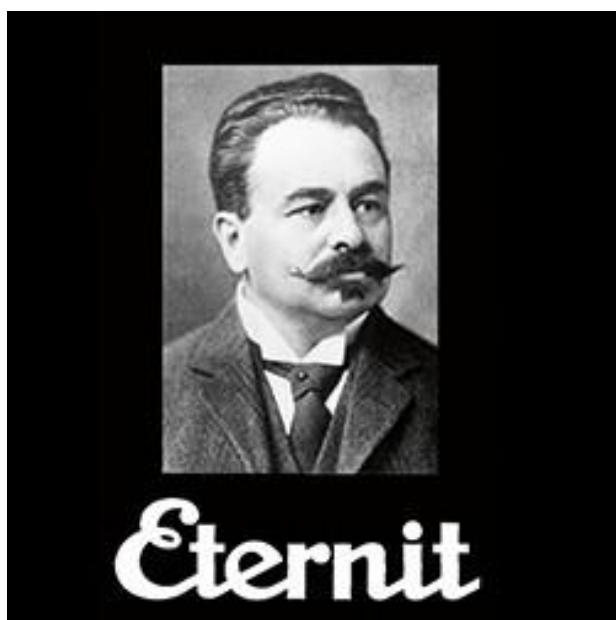
Ce petit bâtiment construit à la fin du 19^{ème} siècle pour servir au logement des gardes-bois est connu de tous les arcois sous l'appellation « maison des gardes ».

Généralement les gardes-bois étaient envoyés pour surveiller les coupes qu'elles soient affougières - Le mot "affouage" date du XIII^e siècle et vient du verbe d'ancien français "affouer" = chauffer, lui-même du latin "*affocare*" – ou que ce soit l'abattage des grands pins qui avaient été préalablement marqués à l'aide d'un marteau frappé aux armes de la commune.

Pour le confort des occupants, en 1875 il est voté un budget de 350 Frs pour :

Creusement d'un puits près de la maison forestière	200 Frs
Achat de deux lits en fer	50 Frs
Achat de deux paillasses en paille	30 Frs
Construction d'une passerelle sur le ruisseau	20 Frs
Achat de divers menus ustensiles et petites réparations et coller sur toile le plan de la forêt.	50 Frs

Pour sa couverture l'entrepreneur a utilisé une innovation récente : la tôle Eternit.



Son inventeur est un entrepreneur autrichien, Ludwig Hatschek. C'est à Vöklabrück, au sein de la firme familiale produisant des matériaux de construction, qu'il crée l'amiante-ciment. De 1893 à 1903, alors que la société connaît un essor international, il perfectionne son produit. Entre-temps, il fonde la société Eternit-Werke Ludwig Hatschek AG.

Vers 1900, il brevette l'idée sous le nom d'Eternit et exige des utilisateurs qu'ils adoptent la marque. C'est pourquoi il existe des sociétés Eternit dans le monde n'ayant en commun que le nom du brevet et son processus de fabrication.

Ce petit bâtiment est là pour nous rappeler qu'il n'y a pas si longtemps la forêt, importante source de revenus pour la commune où résonnait le bruit de la cognée était l'objet d'une surveillance constante.

Maintenant, pour le plaisir de tous elle est placée sous la protection de l'Office National des Forêts.